Adaptation Durable & Numérique

RÉAFFIRMONS NOTRE ADN

80e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

du 17 au 19 septembre 2025 - Lyon

FAQ - PARTENAIRES

SOMMAIRE

Informations générales **4**
- **Quels sont les dates et le lieu du prochain congrès de l'ordre des experts-comptables ?** 4
- **Quels sont les horaires d'ouvertures ?** 4
- **Quel est le thème du 80e Congrès ?** 4
- **Quelle est l'adresse exacte du congrès ?** 4
- **Comment accéder au congrès ?** 4
- **Comment se garer au congrès ? Y a-t-il un parking exposants ?** 4
- **Quels sont les horaires des temps forts ?** 4

Stand/ Informations techniques et logistiques **4**
- **Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?** 4
- **Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, Classique, Confort et Prestige) ?** 4
- **Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?** 4
- **Où trouver le plan côté de mon stand ?** 4
- **Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?** 4
- **Dois-je commander un boîtier électrique ?** 4
- **Quelles sont les consignes RSE à respecter ?** 5
- **Pour les questions suivantes contactez D&P au 01 34 84 84 84 / 80coec@dparchi.com :** 5

Animation de mon stand / Diffusion de documents / création de trafic **5**
- **Puis-je organiser une animation sur mon stand ?** 5
- **Quels sont les dispositifs de sonorisation autorisés sur mon stand ?** 5

Montage / Démontage infos générales **5**
- **Quelles sont les dates de montage / démontage ?** 5
- **Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?** 5
- **À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?** 5
- **Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?** 5
- **Comment remettre un document à tous les congressistes ?** 5
- **De quels éléments de communication dispose-t-on pour promouvoir sa présence congrès ?** 5

Livraison **6**
- **Quelle est l'adresse de livraison ?** 6
- **À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?** 6
- **Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?** 6

Badges / Inscriptions **6**
- **De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?** 6
- **Comment commander mes badges ?** 6
- **Où et quand puis-je les récupérer ?** 6
- **Comment faire pour être inscrit en tant que congressiste et assister aux ateliers ?** 6

Restauration et soirées festives **6**
- **Quels seront les moyens de restauration mis en place ?** 6
- **Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?** 6
- **Comment s'inscrire aux déjeuners congressistes ?** 6

Animations thématiques : ateliers et flashs **7**
- **Où trouver la programmation des animations thématiques ?** 7
- **Quelles sont les modalités d'animation d'un atelier ou flash ?** 7

Espace partenaire - Espace Gestion Exposant **7**
- **Comment accédez à mon Espace Exposant ?** 7
- **Quelles sont les fonctionnalités de l'Espace Exposant ?** 7

Congressistes **7**
- **Comment le congressiste recherche les partenaires présents au congrès** 7
- **Quelle est la typologie des inscrits ?** 7
- **À quelle date les congressistes pourront-ils se s'inscrire aux ateliers et flashs ?** 7
- **Comment avoir accès aux coordonnées des congressistes ? En Présentiel ? En distanciel ?** 7

Informations générales

- **Quels sont les dates et le lieu du prochain congrès de l'ordre des experts-comptables ?**
  Le 80e Congrès de l'Ordre se déroulera les 17, 18 et 19 septembre 2025 à Eurexpo Lyon Chassieu
- **Quels sont les horaires d'ouvertures ?**
  Les horaires d'ouvertures aux congressistes sont :
  - *Mercredi 17 septembre : 09h00– 20h00*
  - *Jeudi 18 septembre : 08h00 – 20h00*
  - *Vendredi 19 septembre : 08h00 - 17h00*

  Les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 7h00 chaque jour.
- **Quel est le thème du 80e Congrès ?**
  « Adaptation Durable & Numérique, réaffirmons notre ADN »
- **Quelle est l'adresse exacte du congrès ?**

Accès exposants :
Eurexpo Entrée Principale,
Boulevard de l'Europe, 69680 Chassieu

Accès livraison :
A46 (Rocade Est), sortie n°9
Avenue Louis Blériot, 69680 Chassieu

- **Comment accéder au congrès ?**
  En avion, train, bus ou métro, retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de l'événement afin de vous rendre au congrès.
  Vous venez en voiture ? Pensez covoiturage avec Mobicoop, la plateforme mise à disposition par le Conseil national pour proposer/partager un trajet.
- **Comment se garer au congrès ? Y a-t-il un parking exposants ?**
  *Eurexpo Lyon dispose d'un parking exposants P7, Porte Est, gratuit lors du montage/exploitation/ démontage. Pour y accéder, **vous devez impérativement déclarer vos véhicules sur le site Pass évènement**. **Imprimez et placez ce pass sur votre pare-brise pour le présenter à l'entrée Est**.*
  Plan d'accès page 11 du guide technique
- **Quels sont les horaires des temps forts ?**
  Retrouvez la programmation des plénières et grandes conférences en ligne (Cf programme).

Stand/ Informations techniques et logistiques

- **Jusqu'à quelle date, puis-je passer commande auprès de l'installateur général ?**
  *Toutes les commandes de prestations devront être adressées à D&P **avant le 28 juillet 2025**.*
- **Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (Pré-équipé, Classique, Confort et Prestige) ?**
  Pour sélectionner la formule d'aménagement, vous devrez vous reporter au Guide technique. Vous y retrouverez les descriptifs des 4 formules. Pour commander, contactez le service exposant.
- **Je compte faire appel à un prestataire pour l'aménagement de mon stand, que faire ?**
  *Votre projet d'aménagement, fourni par votre prestataire, doit être obligatoirement validé par l'Installateur Général du congrès (D&P) **avant le 28 juillet 2025**, en respectant les règles d'architecture (pages 15-16 du Guide Technique).*
- **Où trouver le plan côté de mon stand ?**
  Le plan côté de votre stand est téléchargeable depuis votre Espace Gestion Exposant, pavé « Guide techniques et pratiques » rubrique « Commander vos prestations en ligne ». Pour toute demande, contactez D&P au 01 34 84 84 84 ou par mail 80coec@dparchi.com
- **Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?**
  Tous les stands seront limités à une hauteur maximale de 2,5m sur toute la surface du stand.
  Retrait de construction en mitoyenneté : 1 m – Cloison de mitoyenneté ouverture sur les allées : 0,50 m
- **Dois-je commander un boîtier électrique ?**
  Oui, c'est obligatoire pour les surfaces nues et les stands pré-équipés. Les formules Classique, Confort et Prestige incluent déjà un branchement électrique.

- **Quelles sont les consignes RSE à respecter ?**
  Le Conseil National de l'Ordre poursuit son engagement en organisant une nouvelle fois un congrès écoresponsable - Guide Technique Démarche RSE.
- **Pour les questions suivantes contactez D&P au 01 34 84 84 84 / 80coec@dparchi.com :**
  - *Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?*
  - *Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?*
  - *Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?*
  - *Quelles sont les règles de hauteur maximum pour la signalétique de mon stand ?*

Animation de mon stand / Diffusion de documents / création de trafic

- **Puis-je organiser une animation sur mon stand ?**
  Toute animation doit être soumise à une demande écrite d'accord préalable auprès du comité d'organisation. Elle doit respecter la réglementation générale (pages 18 à 20 du Guide Technique) ainsi que les règles sanitaires en vigueur lors du congrès. Sans accord écrit préalable, l'organisateur se réserve le droit d'interdire l'animation.
- **Quels sont les dispositifs de sonorisation autorisés sur mon stand ?**
  Pour limiter le volume sonore de l'exposition, il est demandé aux partenaires de ne pas prévoir de diffusion sonore sur leurs stands, sans dispositif adapté. L'organisation travaille avec le prestataire ODHIO, pour plus d'informations contactez Evens ADRAS. Toute animation n'ayant pas recours à un système de casques sera stoppée afin de ne pas gêner les stands voisins.

Montage / Démontage infos générales

- **Quelles sont les dates de montage / démontage ?**
  Montage : lundi 15 septembre de 08h00 à 20h00 et le mardi 16 septembre de 07h00 à 20h00 pour les décorateurs uniquement.
  Démontage : vendredi 19 septembre, de 17h00 à 22h00.
- **Est-il possible d'obtenir une dérogation pour le montage de mon stand ?**
  Toute demande de dérogation concernant les horaires de montage doit être adressée par écrit à l'installateur D&P par mail à 80coec@dparchi.com.
- **À quelle heure faut-il être présent lors du montage ?**
  Les exposants seront accueillis à partir du mardi 16 septembre *de 14h00 à 20h00, et le mercredi* 17 septembre *de 07h00 à 09h00 à l'accueil Exposants (Accueil général) du congrès.*
- **Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?**
  La diffusion de documents n'est pas autorisée en dehors de la proche périphérie de votre stand.
- **Comment remettre un document à tous les congressistes ?**
  Vous pourrez remettre un cadeau ou faire participer le congressiste à une animation ou une démo via « le Parcours surprise » ou « le Parcours démo » à 1 600 euros HT.
- **De quels éléments de communication dispose-t-on pour promouvoir sa présence congrès ?**
  Pour promouvoir votre présence au 80e Congrès, vous aurez accès, début mai, à 2 vecteurs de communication :
  - *le logo sous 2 formats (RVB et CMJN) ;*
  - *les bannières et carrés (statiques et animés) pour générer du trafic sur votre stand et faciliter sa localisation sur le plan "Prenons rendez-vous" et "Rendez-vous sur notre stand".*
  - *les bannières personnalisées à votre marque et mentionnant votre numéro de stand et sa zone de couleur*

Livraison

- **Quelle est l'adresse de livraison ?**
  Eurexpo - Avenue Louis Blériot, 69680 Chassieu
- **À partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?**
  *Les livraisons et reprises doivent avoir lieu durant les heures de montage et de démontage, **en présence d'un membre de votre société** (cf planning). En aucun cas la responsabilité d'Eurexpo et de l'organisateur ne peut être engagée.*
- **Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?**
  La livraison de documents ou de petit matériel informatique sur votre stand pendant les 3 jours du congrès doit être effectuée par un coursier ou un collaborateur.
  Il ne pourra s'agir que de documents ou de petit matériel informatique. Pour l'accès à votre stand, il est obligatoire de venir chercher votre prestataire en charge de la livraison à l'accueil du congrès.

Badges / Inscriptions

- **De combien de e-badges exposants puis-je bénéficier ?**
  Vous disposez de 5 badges par module de 9 m².
- **Comment commander mes badges ?**
  Vous pouvez enregistrer les badges de vos collaborateurs présents au congrès depuis votre Espace Gestion Exposant, rubrique « Badges ». Pour toute information complémentaire, contactez le service exposant à l'adresse suivante oec@apar.fr
- **Où et quand puis-je les récupérer ?**
  Les badges sont à imprimer par les partenaires en amont de la manifestation (fonctionnalité disponible à partir de mi-août). Une fois vos badges imprimés par vos soins, vous pouvez accéder directement à l'exposition. Deux envois complémentaires seront effectués par l'organisateur le mercredi 10 septembre et le mardi 16 septembre 2025 à 17h00.
- **Comment faire pour être inscrit en tant que congressiste et assister aux ateliers ?**
  Les partenaires peuvent s'inscrire en tant que congressiste et bénéficie de 20% de remise sur les droits d'inscription jusqu'au 30 juin minuit.
  *Chaque marque bénéficiera d'un pass atelier pour un **SEUL** collaborateur. Cette inscription nominative sera accessible début juillet dans votre Espace Gestion Exposant rubrique « Pass atelier ».*

Restauration et soirées festives

- **Quels seront les moyens de restauration mis en place ?**
  Un espace de restauration assis, service à table est prévu pour les congressistes, vous pourrez également accéder, depuis l'exposition, à un espace de restauration rapide, situé en intérieur et en extérieur. Il est également possible de commander des plateaux repas auprès des traiteurs référencés page 56 du Guide technique.
- **Les soirées et cocktails seront-ils autorisés au sein du congrès ?**
  Mercredi 17 septembre, un concert sera offert aux congressistes à partir de 20h00. Vous pourrez organiser des cocktails en amont de cette soirée. Chaque stand bénéficiera de deux entrées.
  Les animations et cocktails sur les stands devront se dérouler au moment des pauses déjeuners ou le soir, à l'issue du programme thématique, soit les mercredi et jeudi de 12h à 14h et 18h30 à 20h.
  Le vendredi 19 septembre un cocktail de 12h00 à 14h00 sera organisé dans l'exposition. Dans ce sens une dotation sera offerte à chacun des stands.
  En dehors de ces horaires, il est demandé de ne pas créer d'évènements festifs susceptibles de causer une gêne aux stands de votre proximité.
- **Comment s'inscrire aux déjeuners congressistes ?**
  *Une rubrique dédiée **aux commandes de déjeuners « assis »** est accessible dans votre Espace Gestion Exposant. Le règlement se fait uniquement par CB et pour la commande d'une seule personne à la fois. Pour toute annulation de déjeuner vous contactez le service congressiste par mail congres@experts-comptables.org ou par téléphone au 01 47 63 81 00.*

Animations thématiques : ateliers et flashs

- **Où trouver la programmation des animations thématiques ?**
  Tous les horaires des Ateliers Solution, Flashs Mission et Flashs Meeting sont accessibles sur le site du congrès, rubrique Programme > liste des conférences.
- **Quelles sont les modalités d'animation d'un atelier ou flash ?**
  *Ateliers Solution ➔ consultez le **guide pratique Atelier Solution**. Votre contact est Agnès DELEMER (adelemer@experts-comptables.org ou 01 44 15 62 57).*
  Flashs Mission ➔ consultez le **guide pratique Flash Mission**. Votre contact est Agnès DELEMER (adelemer@experts-comptables.org ou 01 44 15 62 57).
  Flashs meeting ➔ consultez le **guide pratique Flash Meeting**. Votre contact est Bruno ALBANESE (balbanese@campus-audace.com ou au 06 48 97 58 86)

Espace partenaire - Espace Gestion Exposant

- **Comment accédez à mon Espace Exposant ?**
  Vous accédez à votre Espace Exposant depuis le site internet du congrès, rubrique Inscription & connexion. Vous retrouvez les modalités dans le Guide de connexion Espace Exposant.
- **Quelles sont les fonctionnalités de l'Espace Exposant ?**
  Retrouvez l'ensemble des fonctionnalités détaillées dans le Guide complet qui vous guidera pas à pas dans la prise en main de votre espace pour optimiser votre présence et augmenter votre visibilité.
  ***Nouveautés :** un tableau de bord, une checklist et une rubrique "Mes Actualités" complètent désormais cet environnement et ses six pavés - Bienvenue, Présence en ligne, Guides techniques et pratiques, FAQ/Tutoriels, Badges et Factures - pour faciliter votre préparation au congrès.*

Congressistes

- **Comment le congressiste recherche les partenaires présents au congrès**
  A partir du site internet du congrès en accédant à la rubrique :
  - *« **Recherche partenaires** » qui propose des filtres alphabétiques, par espaces, par animations thématiques, par secteurs d'activité, par antériorité (nouveau partenaire) pour accès rapide aux détails de leur « Fiche société » ;*
  - *« **Plan de l'exposition** » qui permet la géolocalisation de votre stand depuis votre « Fiche société » et permettra l'accès à votre « Fiche société » en cliquant sur votre stand depuis le plan de l'exposition.*
  - *« **Place de Marché** » qui référence toutes les vidéos de présentation des « Fiches société » des partenaires et filtrables selon 33 critères ;*
  - *« **Liste des conférences** » en sélectionnant les 10 « Ateliers solution », les 8 « Flashs mission » ou les 9 « Flashs meeting » retenus par les rapporteures.*
- **Quelle est la typologie des inscrits ?**
  Experts-comptables, Experts-comptables stagiaires, Mémorialistes, Experts-comptables honoraires, Diplômés d'expertise comptable en entreprise, Diplômés-non-inscrits, Directeurs/Responsables administratifs et financiers, Collaborateurs de cabinet, Enseignants, Etudiants, Autres professions réglementées.
- **À quelle date les congressistes pourront-ils se s'inscrire aux ateliers et flashs ?**
  A partir du 8 juillet, les congressistes pourront réserver leurs coupe-files, pour trois ateliers et trois flashs. Les coupe-files représentent 50% de la capacité de chaque salle. Ainsi les congressistes sans coupe-files peuvent aussi accéder aux ateliers.
- **Comment avoir accès aux coordonnées des congressistes ? En Présentiel ? En distanciel ?**
  Concernant les rencontres en présentiel vous pouvez recueillir les coordonnées du congressiste qui le consent notamment grâce au lecteur de badge (page 50 du Guide Technique).
  Concernant les congressistes en ligne, aucune information ne sera disponible. Toutefois, le congressiste à distance pourra se connecter à la Place de marché.